|  |
| --- |
| [Retour à la page d'accueil](http://www.salve-regina.com/index.htm) |
| [Chrétienté](http://www.salve-regina.com/Chretiente/Chretiente.html) |
| [Doctrine sociale](http://www.salve-regina.com/Chretiente/Doctrine_sociale.html) |

**La Royauté universelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ**

 Par le P. Reg. Garrigou-Lagrange, O.P.

*La Vie Spirituelle*, n° 73, oct. 1925, pp. 5-21

*Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra.*(*Mt* 28, 18.)

Depuis plusieurs années bien des Évêques et Généraux d’Ordres religieux ont demandé au Souverain Pontife une messe et un office en l’honneur de la Royauté sociale de Jésus-Christ. Sous Léon XIII, une pétition signée par le Cardinal Sarto, le futur Pie X, et par d’autres représentants du Sacré Collège, reçut du Saint-Père le meilleur accueil. Depuis lors le mouvement s’est développé, dans le monde entier; environ six cents membres de la hiérarchie ont insisté auprès du Saint-Siège pour l’institution d’une fête spéciale de *Jésus-Christ, roi des nations*.

A une époque où le mouvement bolcheviste, après avoir avec une fureur satanique ravagé la Russie, cherche à se répandre en Orient, et menace l’Europe entière, on doit comprendre que l’esprit du mal règne fatalement où ne règne plus l’esprit du Christ. *La Société des nations*, qui se refuse à reconnaître les droits de Dieu sur les peuples, est manifestement et radicalement impuissante à rétablir l’ordre dont elle méconnaît le principe.

Comme l’écrivait le Cardinal Mercier dans sa Pastorale de 1918, « le principal crime que le monde expie en ce moment, c’est *l’apostasie officielle des États*... Je n’hésite pas à proclamer, ajoutait Son Éminence, que cette indifférence religieuse, qui met sur le même pied la religion divine et la religion d’invention humaine, pour les envelopper toutes dans le même scepticisme, est le blasphème, qui, plus encore que les fautes des individus et des familles, appelle sur la société les châtiments de Dieu ».

*Le laïcisme*, qui nie les droits de Dieu sur la société humaine dont il est l’auteur, est un crime de lèse-divinité et le plus grand malheur du monde moderne. Pour réparer ce crime, il faut exalter Jésus-Christ, comme roi universel des individus, des familles et des sociétés. Si la royauté universelle du Christ est proclamée et son règne social reconnu, une des principales erreurs du monde moderne sera atteinte dans sa racine même. C’est le point sur lequel insistent les six cents membres de la hiérarchie qui demandent l’institution de la fête de Jésus-Christ, roi des nations.

« Le Saint-Père, écrivait récemment S. Ém. le Cardinal Laurenti (1), juge le projet très beau, très grand, très opportun. Précisément à cause de son importance, ce projet mérite une réalisation digne, grandiose, qui fasse époque, qui donne un ébranlement aux esprits... Pour obtenir cette préparation, il faut agiter, propager la question par la parole et par les écrits... Une telle préparation sera couronnée par un acte solennel du Pape, qui trouverait le monde disposé à en apprécier la portée. »

C’est pourquoi il nous a paru utile de traiter la question dans la *Vie Spirituelle*, en nous plaçant surtout au point de vue de la vie intérieure, qui doit être l’âme du culte extérieur, soit individuel, soit social.

Voyons 1° ce que nous dit la Sainte Écriture de la royauté universelle de Jésus-Christ; 2° quelle est la nature, le fondement et l’excellence de cette royauté; 3° comment Jésus exerce ce pouvoir royal universel.

\*

\*    \*

**I. – La Royauté universelle de Jésus-Christ**

**dans la Sainte Écriture**

Les textes messianiques, qui prédisent le Christ futur, manifestent progressivement ses attributions de roi universel.

La *Genèse* annonce déjà que les nations de la terre seront bénies en lui et qu’il sera l’*attente* des nations. Les *Nombres* disent que de Jacob sortira le vrai*dominateur* (*Gn* 12, 2. 3; 23, 17; 26, 449, 8; *Nb* 24, 17).

Le psaume 2 représente le Messie comme une personne distincte du Père, que le Père appelle son véritable fils, et qui a pour héritage tous les peuples: « *Dominus dixit ad me: Filius meus es tu, ego hodie genui te. Postula a me, et dabo tibi gentes haereditatem tuam*...: Le Seigneur m’a dit: Tu es mon Fils, je t’ai engendré aujourd’hui. Demande, et je te donnerai les nations pour héritage, pour domaine les extrémités de la terre... Et maintenant, rois, devenez sages: recevez l’avertissement, juges de la terre. Servez le Seigneur avec crainte, tressaillez de joie avec tremblement. »

Le psaume 109 décrit en même temps la Royauté et le Sacerdoce du Messie: « Le Seigneur a dit à mon Seigneur: "Assieds-toi à ma droite, jusqu’à ce que je fasse de tes ennemis l’escabeau de tes pieds." Yahvéh étendra de Sion le sceptre de ta puissance: Règne en maître au milieu de tes ennemis!... Il exerce son jugement parmi les nations. »

Le psaume 71: *Deus, judicium tuum regi da...*, annonce la justice, la paix et la prospérité du règne du Messie: « Il dominera d’une mer à l’autre... Tous les rois se prosterneront devant lui; toutes les nations lui seront soumises. Car il délivrera le pauvre qui crie vers lui et le malheureux dépourvu de tout secours... Que son nom dure à jamais! Tant que brillera le soleil, que son nom se propage! Qu’on cherche en lui la bénédiction! Que toutes les nations le proclament heureux. »

*Isaïe* (9, 5) annonce de même: « Il sera appelé l’Admirable, Dieu fort, Prince de la paix,... pour l’établir par le droit et la justice, dès maintenant et à toujours. »

*Daniel* (2, 34 ss.) parle aussi de ce royaume, lorsqu’il annonce qu’une petite pierre brisera la statue colossale aux pieds d’argile, et deviendra une grande montagne qui remplira toute la terre.

*Zacharie* (9, 9) célèbre les vertus de ce roi humble et pauvre, mais juste et sauveur: « *Ecce rex tuus venit tibi justus et salvator, ipse pauper*:  Voici que ton roi viendra à toi, juste et sauveur; lui-même pauvre. »

\*

\*    \*

Si l’Ancien Testament affirme déjà si souvent et si nettement la royauté universelle du Sauveur, le Nouveau Testament doit être plus explicite encore.

L’archange Gabriel, qui annonce sa naissance à Marie, lui dit: « Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père; il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n’aura point de fin » (*Lc* 1, 32). *Cujus regni non erit finis*, disons-nous dans le *Credo*.

Cette royauté se manifeste comme universelle par l’adoration des rois mages, qui ne sont pas juifs, mais gentils, et qui lui offrent, comme à un roi envoyé de Dieu, de l’or, de l’encens et de la myrrhe.

Dans sa vie publique Jésus exerce de diverses manières ce pouvoir suprême: il *perfectionne* la Loi divine transmise aux hommes par Moïse (*Mt* 5, 7); il est le *maître* du *sabbat*, qui est aussi d’institution divine (*Mt*9, 15); d’une seule parole il remet les péchés et régénère, vivifie les âmes comme il ressuscite les corps (*Lc* 5, 17-26); par ses miracles il manifeste son pouvoir sur toute la création corporelle et spirituelle (2). Les anges eux-mêmes sont heureux de lui être soumis et de le servir (*Lc*2, 13; *Mt* 4, 11. 24, 53).

Au terme de sa vie publique, lorsque Jésus entre triomphalement à Jérusalem, la foule crie: « Hosanna au Fils de David... (*Mt*21, 9) Béni le roi qui vient au nom du Seigneur. Paix dans le ciel et gloire au plus haut des cieux (*Lc*19, 38). » *Isaïe* (42, 11) avait annoncé: « Dites à la fille de Sion: "Voici que ton roi vient à toi plein de douceur, assis sur une ânesse." » Cet équipage d’humilité est digne de celui qui vient au monde pour fouler aux pieds les grandeurs humaines, et chose frappante, comme le remarque Bossuet (3), Jésus, qui s’était enfui sur la montagne quand le peuple, après la multiplication des pains, avait voulu le faire roi temporel, accepte maintenant les acclamations de la foule en témoignage public de sa royauté spirituelle. C’est qu’il entre à Jérusalem pour consommer l’œuvre de notre rédemption et conquérir son royaume. — Les pharisiens, irrités de ces acclamations, lui disent: « Maître, réprimandez vos disciples. » Jésus leur répond: « Je vous le dis, si eux se taisent, les pierres crieront (*Lc* 19, 40). »

Chose plus frappante encore, Jésus, qui a refusé les honneurs extérieurs de la royauté temporelle, confesse qu’il est roi pendant sa douloureuse Passion. Il n’a jamais été plus grand et plus digne que pendant ces heures d’humiliation et d’ignominie. « Lui, note Bossuet, qui n’a jamais dit à ses disciples qu’il est roi; il le dit à Pilate; lui qui n’en a jamais parlé parmi ses miracles, il le publie parmi ses supplices. »

Il veut nous faire entendre que cette royauté spirituelle qu’il a par droit de naissance, il la conquiert aussi sur nos âmes en nous rachetant par sa mort.

Pilate lui dit: « Es-tu le roi des Juifs? » Jésus répond: « Mon royaume n’est pas de ce monde » (*Jn* 18, 36); c’est-à-dire: Mon royaume ne tire pas son*origine* d’ici -bas et ne *s’exerce* pas comme celui des rois de la terre. Pilate insiste: « Tu es donc roi? » Jésus répond: « *Tu le dis, je suis roi. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité, et quiconque est de la vérité écoute ma voix* »; c’est-à-dire: je suis roi non seulement des Juifs, mais de tous ceux qui doivent entendre le témoignage de vérité que je leur apporte.

Jésus est roi, mais roi pauvre, roi de douleur, et c’est pendant sa Passion qu’il conquiert cette royauté spirituelle sur les âmes. Par dérision les Juifs lui donnent une couronne d’épines pour diadème, et un fragile roseau pour sceptre; mais ils ne comprennent pas de quelle royauté universelle cette couronne d’épine est le symbole, ils ne voient pas que les gouttes de sang répandues sur ces épines sont infiniment plus précieuses que tous les diamants de la terre.

Pilate fait écrire le titre de sa royauté au haut de sa Croix, dans les trois langues les plus connues du monde ancien; en hébreu, en grec et en latin, pour que toute la terre en soit informée. Les Juifs réclament, mais Pilate, tout à l’heure si faible, maintient fermement ce qu’il a écrit.

Jésus est roi, mais roi crucifié, roi rédempteur par ses souffrances: « Sa Croix est son trône, son sang est sa pourpre, sa chair déchirée est sa force (4). »

Qui le comprend au moment où Jésus expire? Marie corédemptrice, qui, pour avoir participé à ses souffrances, participe aussi à sa royauté.

Le royaume de Dieu est fondé. Notre roi, par son crucifiement, nous a rachetés de l’esclavage du démon et du péché; dans trois jours, cette mystérieuse victoire sur le péché sera manifestée d’une façon éclatante par sa victoire sur la mort, suite et châtiment du péché. Jésus ressuscité dira alors à ses apôtres: « *Toute puissance m’a été donnée dans le ciel et sur la terre*. Allez donc, enseignez toutes les nations... Voici, je suis avec vous jusqu’à la consommation des siècles » (*Mt* 28, 18).

La Résurrection rend au Christ Jésus sa gloire, et saint Jean dans l’*Apocalypse* (19, 16) contemple son triomphe dans le ciel, il le voit sur un trône splendide, son nom est écrit sur ses vêtements: *Rex regum, Dominus dominantium*, Roi des rois, Seigneur des seigneurs, Juge suprême, qui rend à chacun selon ses œuvres (cf. *Ap*1, 18; 4, 9; 6, 10; 22, 13; 17, 14)

Saint Paul affirme *aux Philippiens* (2, 5 ss.) que Jésus a cette royauté universelle par droit d’héritage à raison de « son égalité avec Dieu » et par droit de conquête: « Il s’est fait obéissant jusqu’à la mort, et à la mort de la croix. C’est pourquoi *Dieu l’a souverainement élevé et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom*, afin qu’au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et dans les enfers, et *que toute langue confesse, à la gloire de Dieu le Père, que Jésus-Christ est Seigneur.* » Item *Rm* 8, 31; *He* 1,1. – « *Oportet illum regnare: Il faut qu’il règne...* Et lorsque tout lui aura été soumis, alors le Fils lui-même en fera hommage à Celui qui lui aura soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous » (*1 Co* 15, 25-27).

Parmi les Pères qui ont le plus nettement affirmé cette royauté universelle du Christ, il faut citer saint Justin (5), saint Irénée (6), saint Ephrem (7), saint Cyrille d’Alexandrie (8), saint Ambroise qui écrit: « C’est à bon droit que le titre de Roi est placé sur la croix, parce que sur elle rayonnait la majesté du Roi Jésus, *supra crucem tamen Regis majestas radiabat* (9). »

La liturgie dans le *Te Deum* salue le Christ, roi de gloire: *Tu rex gloriae, Christe*; dans les antiennes de l’Avent elle l’appelle roi des nations: *O Rexgentium*, et dans la fête du Saint-Sacrement: *Christum Regem dominantem gentibus.*

**II. – Quelle est la nature, le fondement et l’excellence de celle royauté?**

On conçoit une double royauté: 1° la*royauté temporelle*, ordonnée à promouvoir le bien temporel dans la société; 2° la *royauté spirituelle*, qui a pour but de diriger tous les hommes vers la béatitude surnaturelle de la vie future.

Jésus-Christ eut-il la *royauté temporelle* sur le monde entier? En tant que Dieu et Créateur, il est certainement Maître absolu de l’univers, aussi bien dans l’ordre temporel que dans l’ordre spirituel (Cf. *Col* 1, 16). – Mais en tant qu’homme eut-il le pouvoir royal temporel? La majorité des théologiens répond: *Il l’eut en droit, mais en fait il ne voulut pas l’exercer.*

Tel est l’enseignement de saint Thomas: « Le Christ, dit-il, quoique constitué roi par Dieu lui-même, n’a pas voulu avoir sur la terre l’administration temporelle d’un royaume terrestre (10). » Saint Antonin parle de même, et cette doctrine, bien défendue par les Carmes de Salamanque (11), devient de plus en plus commune aujourd’hui.

Si quelques théologiens (12) ont nié ou douté que Jésus comme homme eut le pouvoir royal temporel, c’est qu’ils n’ont pas considéré la question à son vrai point de vue, mais d’une façon trop étroite. A la suite des Carmes de Salamanque, le P. Hugon (13) remarque très justement: « C’est trop peu de dire que comme homme Jésus est roi seulement spirituel, car c’est restreindre une royauté que l’Ecriture et la Tradition lui attribuent sans aucune réserve. Envisageons la question d’une manière plus haute et plus universelle et disons: Le Christ *tout entier*, ce Rédempteur, ce Sauveur béni, *qui subsiste dans ses deux natures*, la nature divine et la nature humaine, est roi absolument, pour l’ordre temporel comme pour l’ordre spirituel, sans restriction aucune… Celui qui dit: *Toute puissance m’a été donnée au ciel et sur la terre* (*Mt*28, 18), c’est le Christ dans sa double nature, le Christ visible, qui converse avec les Apôtres. Or rien n’est exclu de son empire qui est absolu sur la terre comme au ciel... C’est dans le même sens que parle saint Paul: *Omnia subjecta suntei, sine dubio praeter eum qui subjecit ei omnia* (*1 Co* 15, 27). Tout, dans l’ordre temporel, comme dans l’ordre spirituel, *tout, sauf le Père, lui est soumis*. Il s’agit du Christ, non pas seulement dans sa nature divine, selon laquelle il n’a pas besoin que le Père lui soumette les créatures, mais encore dans sa nature humaine, à raison de laquelle il peut recevoir l’empire de l’univers. » C’est une conséquence de l’*union hypostatique*, comme Jésus « a été constitué par Dieu *juge des vivants et des morts* » (*Jn*5, 22 et 27), juge des rois comme de leurs sujets, ainsi il a reçu le *souverain domaine sur tous*. Comme le dit saint Pierre: *hic est Dominus omnium* (*Ac* 15, 36-42).

Et c’est pourquoi la liturgie l’appelle aussi *Roi des nations*: « *O rex gentium*,... veni et salva hominem quem de limo formasti : O Roi des nations,… venez et sauvez l’homme que vous avez formé du limon de la terre » (Ant. O de l’Avent).

Mais en fait Jésus ne voulut pas ici-bas exercer ce pouvoir temporel. Il choisit librement une vie humble et pauvre; il paya le tribut comme quiconque, sans y être obligé (*Mt* 17, 26). Bien plus, après la multiplication des pains, lorsque le peuple, ébloui par ce miracle et tout préoccupé de prospérités temporelles, voulut le faire roi, Jésus, voyant que ce peuple rêvait d’une magnificence toute terrestre, se retira et s’enfuit sur la montagne (*Jn* 6, 15).

Les Apôtres eux-mêmes, illusionnés, croient qu’il va fonder un royaume temporel; la mère des fils de Zébédée demande pour eux les deux premières places dans ce royaume. Notre-Seigneur répond: « Vous ne savez pas ce que vous demandez... Pouvez-vous boire le calice que je dois boire? » – Jusqu’à l’Ascension les Apôtres gardent quelque illusion à ce sujet et, au moment où Jésus va être élevé aux cieux, ils lui demandent: « Seigneur, le temps est-il venu où vous rétablirez le royaume d’Israël? » (*Ac* 1, 6). Ils n’avaient pas encore bien compris la réponse de Jésus aux Pharisiens: « Le royaume de Dieu ne vient pas de manière à frapper les regards. On ne dira point: Il est ici, ou il est là; car voyez, le royaume de Dieu est au milieu de vous » (*Lc* 17, 20).

Jésus par ces mots nous montre que *sa royauté est avant tout d’ordre spirituel*. Elle s’exerce par l’ascendant, par l’attrait, par l’amour, par l’autorité intellectuelle, morale, surnaturelle, sur les intelligences, sur les volontés, sur les cœurs. Par elle, il a fondé une société spirituelle, l’Eglise, dont il est le chef. Cette royauté spirituelle lui appartient, nous l’avons dit, à un double titre: 1° *par droit de naissance*, car il est le Verbe fait chair, le Fils de Dieu, et il hérite ainsi de son Père le droit de commander à tous les hommes; 2° *par droit de conquête*: car nous avions été infidèles, traîtres à notre roi; il nous a reconquis, en arrachant nos âmes à l’esclavage du péché et du démon; « il nous a rachetés à grand prix » (*1 Co* 6, 20). Et par les vœux de notre baptême, librement renouvelés, nous avons reconnu cette autorité souveraine du Christ sur nous.

\*

\*    \*

L’excellence de la royauté spirituelle et temporelle du Christ est celle de l’*Autorité suprême*, qui conduit toutes les âmes de bonne volonté vers l’éternelle béatitude. C’est l’autorité du Fils de Dieu qui a pouvoir non seulement sur tous les corps, mais sur toutes les âmes, non seulement sur les peuples, mais sur tous les rois ou autres chefs d’État, et lui-même n’est soumis à personne qu’à son Père. C’est l’autorité de la plus haute intelligence, du cœur le plus aimant, de la volonté la plus droite, la plus bienveillante et la plus forte. *Elle implique le pouvoir du législateur et du juge suprême*. En venant parfaire l’ancienne Loi, Jésus, dans le Sermon sur la montagne, se déclare, par sa manière de parler, l’égal du législateur divin du Sinaï, dont Moïse était le prophète. Il dit à plusieurs reprises: « Il a été dit aux anciens: ... Et moi je vous dis: ... » En perfectionnant l’ancienne loi de crainte, il fait de la loi nouvelle une loi de grâce et d’amour: « Je vous donne un commandement nouveau de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés... Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient » (*Jn* 13, 34 ; *Mt* 5, 44).

Son pouvoir est aussi celui du Juge suprême, qui dit à ses Apôtres: « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel » (*Mt* 16, 19; 18, 18). – Il annonce qu’il viendra un jour juger les vivants et les morts (cf. *Jn* 5, 22, 27).

Cette autorité suprême est par suite *universelle*; elle s’étend à tous les lieux, à tous les temps, à toutes les créatures, car Jésus commande même aux anges, qui sont les ministres de son royaume. *En droit* dès maintenant « tout lui est soumis »; *en fait*, à son second avènement tout lui sera soumis sur la terre comme au ciel. A son égard la neutralité n’est pas possible: « Qui n’est pas avec moi est contre moi. » On ne peut rester neutre à l’égard de la fin dernière de toute la vie; ne pas la vouloir, c’est se détourner d’elle.

C’est vers cette fin ultime que la royauté universelle de Jésus ordonne toutes choses; « il est la voie, la vérité et la vie ». Il conduit les âmes vers l’éternelle béatitude, où elles doivent jouir de Dieu vu face à face et aimé par-dessus tout, avec l’absolue certitude de ne jamais le perdre par le péché. Là surtout apparaît l’infinie bonté de notre roi, mais bonté qui n’est point faiblesse. Les rois de la terre cherchent à obtenir pour leur peuple les biens temporels par des moyens imparfaits, souvent impuissants. Le Christ, lui, nous conduit efficacement vers la fin dernière surnaturelle, vers la béatitude qui ne finit pas; il nous donne sa lumière, sa force, sa vie, son amour, pour nous y faire parvenir; il se donne lui-même en nourriture pour refaire nos énergies et nous communiquer sa vie. Ceux-là seuls manquent le but, qui refusent obstinément de se laisser conduire, de se laisser sauver, qui méprisent l’Amour divin, qui voudrait les attirer à lui.

Mais même les ennemis de Jésus servent indirectement sa gloire; les obstacles qu’on dresse contre lui, il les transforme en moyens; il fait servir les persécuteurs à la gloire des martyrs, et du plus grand obstacle, la croix, il a fait le plus grand moyen de salut.

Un jour viendra où tous les ennemis obstinés du Christ seront définitivement vaincus. S’il ne règne pas sur eux par miséricorde, il régnera sur eux par justice; comme il est dit dans le psaume messianique: « il les brisera avec un sceptre de fer (qui remplacera celui de roseau), et il les mettra en pièces comme le vase du potier » (*Ps* 2, 8). Dès maintenant l’enfer tremble en entendant prononcer son nom.

Mais à l’égard des hommes de bonne volonté, en qui sa grâce aura suscité cette bonne volonté, il sera la douceur et la paix, *Princeps pacis*. Comme il est dit dans l’*Apocalypse* (21, 4): « Il essuiera toutes les larmes de leurs yeux et la mort ne sera plus; il n’y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur », car il aura vaincu la mort après avoir triomphé du péché, qui, dans le plan actuel de la Providence, a été la cause de la douleur et de la mort.

Le règne de notre Roi, c’est notre bonheur et notre salut, dans la paix parfaite; dans la tranquillité de l’ordre qui vient de lui et qui de lui doit rayonner sur nous tous.

Telle est la royauté universelle de Jésus et son incomparable excellence.

**III. – Comment Jésus exerce-t-il ce pouvoir royal universel?**

Il l’exerce toujours avec une sagesse très haute qui descend pourtant aux moindres détails, avec une bonté faite de force et de douceur, mais de façon différente dans la société civile, dans le gouvernement de l’Eglise, dans la direction intime des âmes.

*Dans la société civile* Jésus exerce discrètement sa royauté universelle. Il a droit d’exiger que cette société, loin d’être régie par les principes athées du laïcisme, qui détruisent la famille et la patrie, soit gouvernée selon les principes de la loi chrétienne; que les chefs d’Etat, loin de nier l’autorité divine, fondement de la leur, la reconnaissent publiquement, en se soumettant à elle. Le Christ Jésus, incarnation de la Vérité, de la Bonté, de la Justice, a droit à être enseigné à l’école, à être représenté au tribunal au moment où l’on va prêter serment, à être parlé au malade à l’hôpital. Il a droit à un culte public dans nos villes; et les chefs d’Etat seront jugés pour avoir violé ce droit imprescriptible du Christ roi, ou pour avoir voulu rester neutres (14).

Ici-bas Notre-Seigneur vient en aide aux peuples qui réclament son secours. Il donne à leurs chefs les inspirations qui les portent à se conformer à l’esprit évangélique, à y conformer leurs institutions, à respecter par exemple la loi divine de l’unité et de l’indissolubilité du mariage, à gouverner pour la sécurité de tous, pour obtenir la paix temporelle subordonnée à celle de l’âme et à la vie de l’éternité. Sous saint Louis en France nous avons vu ce que peut être et doit être le règne de Jésus-Christ dans un pays et dans la chrétienté tout entière.

*Dans l’Église*, le Christ Jésus exerce sa royauté spirituelle en la gouvernant par son Vicaire, par toute la hiérarchie ecclésiastique: les évêques, les pasteurs, les supérieurs des Ordres religieux. L’hérésie et le schisme ont souvent voulu diviser ce royaume du Christ, mais l’Église restera une et indéfectible jusqu’à la fin des temps. Les efforts de l’enfer ne prévaudront pas. Le Christ est dans son Église, comme il était dans la barque avec Pierre et avec les Apôtres pendant la tempête; il lui suffit de dire un mot pour apaiser la tourmente.

De ce royaume il n’est pas seulement le Maître absolu, mais la tête vivante, qui dirige tout, qui vivifie par les sacrements, qui régénère l’enfant par le baptême, le confirme ensuite, qui sanctifie le mariage, nous rend la grâce par l’absolution, l’augmente par la communion; qui nous soutient à l’agonie, et nous conduit à la vie de l’éternité. C’est lui qui inspire ses ministres, éclaire les docteurs, fortifie les missionnaires, protège les vierges, assiste les familles chrétiennes, y fait germer des vocations. Et s’il permet dans son Église l’imperfection humaine, c’est en vue du plus grand bien, jusqu’à l’heure où le mal sera définitivement vaincu.

C’est enfin *dans la direction intime des âmes* que Jésus exerce sa royauté spirituelle de la façon la plus profonde et la plus cachée, que Lui seul et son Père pourraient révéler. Ici ce sont des merveilles que manifeste de temps en temps la vie des saints et qui seront connues au dernier jour. Jésus éclaire intérieurement les âmes par les illuminations de la foi, des dons de sagesse, d’intelligence, de science, de conseil. Il nous attire et nous console, en nous inspirant une piété toute filiale envers son Père, envers lui-même et sa sainte Mère. Il nous meut et nous fortifie dans nos bonnes résolutions.

Jésus, comme Dieu, nous a envoyé le Saint-Esprit; comme homme, il a reçu la plénitude de ses dons et veut nous y faire participer. Si nous nous abandonnons pleinement à lui, il nous comblera de ses grâces, nous serons de plus en plus vivifiés par lui, et nous comprendrons expérimentalement que *le servir c’est régner*, régner avec lui sur nos passions désordonnées, sur l’esprit du monde et celui du démon; nous comprendrons de mieux en mieux le chant du Te Deum: « *Tu Rex gloriae, Christe*: Vous êtes le Roi de gloire, ô Christ », et la parole du *Credo*qui ravissait sainte Thérèse en extase: *Cujus regninon erit finis* (15).

Il convient donc que la souveraineté royale du Christ soit l’objet d’un culte spécial, à l’heure surtout où le laïcisme athée s’efforce de plus en plus de la détruire. L’apostasie officielle de plusieurs nations est un crime qui demande une réparation par un culte non seulement intérieur mais extérieur, non seulement privé mais public, et cette réparation ne peut mieux s’exprimer que par la reconnaissance solennelle, sincère, profonde et effective de la royauté du Christ sur les intelligences, les volontés, les cœurs, sur les nations elles-mêmes et sur leurs chefs. « *Oportet illum regnare.* Il faut qu’il règne... Et lorsque tout lui aura été soumis, alors il en fera hommage à Celui qui lui aura soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous » (*1 Co* 15, 25, 27).

Rome, Angelico.

fr. Réginald GARRIGOU-LAGRANGE, O. P.

NOTES

(1) Cf. *Nouvelles Religieuses*, avril 1924, et la revue *Regnabit*, 1924, p. 197, 198.

(2) Cf. S. Thomas, IIIa, q. 44.

(3) Sermon sur la Royauté de Jésus-Christ.

(4) Bossuet, *loc. cit.*

(5) *Dial. cum Tryphone*: *PG* 6, 600, 620.

(6) *Contra Haeres.*, 4, 12 : *PG* 7, 1005.

(7) Ephr. éd. Lamy, t. I, p. 138.

(8) *In Joann.*, 12: *PG* 74, 622.

(9) *Exposit. in Lucam*, 10 : *PL* 25, 1925.

(10) « Christus autem, *quamvis esset rex constitutus a Deo*, non tamen in terris vivens terrenum regnum temporaliter administrare voluit » (IIIa, q. 59, a. 4, ad 1). – Item, q. 58, a. 2.

(11) SALMANTICENSES, *de Incarnatione*, disp. 32, dub. 11 (ou 2 ?).

(12) BELLARMIN, *de Rom. Pont.*, cap. 4 et 5; TOLET, SYLVIUS, *in IIIam, q. 59*; Billuart, *de Justitia*, diss. 3, art. 6.

(13) *Revue Thomiste*, juillet 1925, p. 304: *La Fête spéciale de Jésus-Christ roi.*

(14) Cf., parmi les encycliques de Léon XIII, les encycliques *Immortale Dei* et *Libertas*. – Voir aussi dans le livre de *la Sagesse*, 6, les grands devoirs des rois et des chefs d’État: « Écoutez, ô rois, et comprenez; écoutez, vous qui jugez les extrémités de la terre... vous qui êtes fiers de commander à des foules de peuples. *Sachez que la force vous a été donnée par le Seigneur et la puissance par le Très-Haut, qui examinera vos œuvres et sondera vos pensées*. Parce que, *étant les ministres de sa royauté*, vous n’avez pas gouverné équitablement..., terrible et soudain il fondra sur vous; car un jugement sévère s’exerce sur ceux qui commandent. Aux petits on pardonne par pitié; mais les puissants sont puissamment châtiés. Le Souverain de tous ne reculera devant personne. Il ne s’arrêtera avec respect devant aucune grandeur; car il est le créateur des uns comme des autres, et il prend soin des uns comme des autres; mais les puissants seront soumis à un jugement plus rigoureux. »

(15) Voir sur ce sujet le beau livre de Mgr SINIBALDI, Secrétaire de la Congrégation des Séminaires et des Universités, *Il Regno del SS. Cuore*, Milan, 1924, où l’auteur, à la lumière des principes de saint Thomas, considère les grandes thèses des traités de l’Incarnation et de l’Église du point de vue de la Royauté du Christ, qui est surtout la royauté de l’amour surnaturel, puisque Jésus règne spécialement par la charité.